

Avis de constitution

SOCIETE « ATRANS IMMO »

Siège Abidjan commune de Cocody quartier Riviera
palmeraie non loin de l'école GROUPE KIBIO, lot 5699 ilot
00, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 5699, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 15/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATRANS IMMO »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- IMPORT-EXPORT
- VENTE ET LOCATION DE VEHICULES
- IMMOBILIER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Cocody quartier Riviera palmeraie non loin de l'école GROUPE KIBIO, lot 5699 ilot

00, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 5699, Ilot 00

Dirigeant(s) M ASSEKE ASSAMOA IGNACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05058 du 02/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27423/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

